

ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Accidents domestiques Question écrite n° 39093

Texte de la question

M Raymond Marcellin demande a Mme le ministre delegue aupres du ministre des affaires sociales et de l'emploi, charge de la sante et de la famille, s'il ne conviendrait pas de prendre un certain nombre de mesures, tant en ce qui concerne l'information que la prevention, pour limiter le nombre des accidents de la vie domestiques. Avec cinq millions d'actes medicaux, 440 000 hospitalisations, 550 000 arrets de travail et 25 000 deces par an, le bilan de ces accidents pose en effet un reel probleme de sante publique.

Données clés

Auteur : M. Marcellin Raymond

Circonscription: - UDF

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 39093 Rubrique : Sante publique

Ministère interrogé : santé et famille Ministère attributaire : santé et famille

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 avril 1988, page 1620